

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 657**20 juin 2003****SOMMAIRE**

Aerlux S.A., Luxembourg	31498	D-Base S.A., Marnach	31501
Amberlux S.A.H., Luxembourg	31531	Dalazo S.A., Luxembourg	31502
Antalan Group Holding S.A., Luxembourg	31513	DEC - Design & Engineering Consultancy S.A.	31502
Aprovia Management GM, S.à r.l., Munsbach	31515	Du Fort Participations, S.à r.l., Luxembourg	31494
Aprovia Management GM, S.à r.l., Munsbach	31517	Eberno S.A.H., Luxembourg	31531
Aqua-Rend, Sicav, Luxembourg	31532	Eflux, S.à r.l., Luxembourg	31503
Aramis Participations S.A.H., Luxembourg	31520	Eri Bancaire Luxembourg S.A., Luxembourg	31530
Aratoc International S.A.H., Luxembourg	31526	Eurocost International, S.à r.l., Luxembourg	31499
Ardeco S.A.H., Luxembourg	31510	European Corporation for Marketing and Management S.A., Differdange	31496
ArvinMeritor Investment (Luxembourg) Limited, S.à r.l., Luxembourg	31497	Excelle Sicav, Luxembourg	31530
Atelier Mécanique Jacoby, S.à r.l., Mersch	31498	Fashion Investment Group S.A., Luxembourg	31524
B and W Lux Import et Export S.A., Rombach	31502	FFH Financial Holding S.A., Luxembourg	31509
(Le) Beau, S.à r.l., Dippach	31499	Ficino S.A.H., Luxembourg	31532
Bentex Trading S.A.H., Luxembourg	31522	Fidei Révision, S.à r.l., Luxembourg	31501
Brown River, S.à r.l., Luxembourg	31518	Fidei Révision, S.à r.l., Luxembourg	31501
Callahan InvestCo Germany 1, S.à r.l., Luxembourg	31517	Finalsa Holding S.A., Luxembourg	31501
Callahan InvestCo Germany 2, S.à r.l., Luxembourg	31518	Financière Titania S.A., Luxembourg	31525
Cast Invest S.A., Luxembourg	31507	Fondation Bassin Minier	31504
CCN, Centre de Coordination Nationale pour l'Information, Valorisation et Compostage S.A., Luxembourg	31536	Fondation Bassin Minier	31504
Centower Investments, S.à r.l., Luxembourg	31518	François 1er Investment & Property S.A., Luxembourg	31499
Chaussures de Sécurité Europe S.A., Luxembourg	31492	Girasol Participations S.A.H., Luxembourg	31522
Chaussures de Sécurité Europe S.A., Luxembourg	31494	Glaesener-Betz S.A., Redange-sur-Attert	31502
Chaussures de Sécurité Tunisie S.A., Luxembourg	31494	Halette S.A., Luxembourg	31521
Chinto S.A., Luxembourg	31525	Humanoids Group S.A., Luxembourg	31535
Cimbel Holding S.A., Luxembourg	31519	Immo Diane S.A., Hagen	31500
Clara Holding S.A., Luxembourg	31529	Iris Participations et Investissements S.A., Luxembourg	31500
Compagnie Florale Luxembourgeoise S.A., Luxembourg	31534	Isa Investments S.A., Luxembourg	31517
Compagnie Internationale des Ardennes S.A., Luxembourg	31500	Kalbax, S.à r.l., Luxembourg	31498
(Le) Corail S.A., Luxembourg	31509	Koliri S.A., Luxembourg	31522
Cyberscouts Benelux S.A., Weiswampach	31529	L.M.B.V., S.à r.l., Luxembourg	31528
		Laboratoires Pharmédical S.A., Luxembourg	31520
		Lactinvest S.A., Luxembourg	31527
		(Marc) Lamesch, S.à r.l., Luxembourg	31506
		(Marc) Lamesch, S.à r.l., Luxembourg	31506
		Lebanon Holdings, Sicaf, Luxembourg	31523
		LP2-4 Finance, S.à r.l., Luxembourg	31498
		Lumedia Europe S.A., Luxembourg	31531

Lux Prom S.A., Dippach	31499	Saisicav, Luxembourg	31519
Mandy S.A., Luxembourg	31529	Samir S.A., Luxembourg	31490
MC Fund Advisory S.A., Luxembourg	31518	Samir S.A., Luxembourg	31490
MC Premium, Sicav, Luxembourg	31519	Seafin S.A., Luxembourg	31535
Meaco S.A., Luxembourg	31535	Sedac-Therapeutics Europe S.A., Luxembourg	31532
Meccarillos France S.A., Dudelange	31500	Servnet S.A., Echternach	31527
Merrill Lynch Offshore Sterling Trust, Sicav, Senningerberg	31528	Social S.A.H., Luxembourg	31534
Michel Logistic S.A., Redange-sur-Attert	31503	Sodiphar, S.à r.l., Luxembourg	31514
Nomura Multi Currency MMF	31491	Solimoon Holding S.A., Luxembourg	31505
North Atlantic Patent & Investment Holding S.A., Luxembourg	31519	Solimoon Holding S.A., Luxembourg	31506
Novopar S.A., Luxembourg	31526	Solupro S.A.H., Luxembourg	31534
Novopar S.A., Luxembourg	31526	Subtitling International (Luxembourg) S.A., Luxembourg	31520
Oceania S.A., Luxembourg	31524	Taro Holding S.A., Luxembourg	31525
Opacco Holding S.A., Luxembourg	31523	Technisud S.A., Rombach-Martelange	31503
Oracle Properties S.A., Luxembourg	31530	Technisud S.A., Rombach-Martelange	31503
Partinvest Europe S.A., Luxembourg	31534	Tepimo S.A.H., Luxembourg	31533
Performa Fund, Sicav, Luxembourg	31533	TK Aluminum U.S., S.à r.l., Luxembourg	31510
Phipe Holding S.A., Luxembourg	31527	TK Aluminum U.S., S.à r.l., Luxembourg	31513
Pinasco Investments S.A., Luxembourg	31490	Toitures Lambrech Sylvain, S.à r.l., Pétange	31499
Pressy Group S.A., Luxembourg	31492	Trèfle à 4 F S.A.H., Luxembourg	31520
Putnam International Fund, Sicav, Luxembourg ..	31497	Trinity S.A., Luxembourg	31521
Rainbow Strategies S.A., Luxembourg	31523	Tschingel S.A., Luxembourg	31521
Rodluc-Music, S.à r.l., Diekirch	31504	Union Services, S.à r.l., Luxembourg	31536
S.E.F. Société Européenne Financière S.A., Luxem- bourg	31507	Union Services, S.à r.l., Luxembourg	31536
S.E.F. Société Européenne Financière S.A., Luxem- bourg	31509	Valexpert S.A., Luxembourg	31524
Sacck's S.A., Ellange	31514	Velafi Holding S.A., Luxembourg	31533
Sadyd S.A., Luxembourg	31531	Westparfin S.A., Luxembourg	31500
		WINLUX S.A., Winters Luxembourg S.A., Ca- pellen	31514
		Wood Optic Diffusion S.A., Hosingen	31523

SAMIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 52.890.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01152, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 5 juin 2003.

Signature.

(028080.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

SAMIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 52.890.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01153, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 5 juin 2003.

Signature.

(028082.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

PINASCO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 58.946.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01154, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 5 juin 2003.

Signature.

(028085.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

NOMURA MULTI CURRENCY MMF, Fonds Commun de Placement.*Amendment to the Management Regulations*

GLOBAL FUNDS MANAGEMENT S.A. (the «Management Company»), acting as management company to Nomura Multi Currency MMF (the «Trust») with the approval of NOMURA BANK (LUXEMBOURG) S.A., as custodian of the Trust, has decided:

1. All the references to the law of 30th March, 1988 on collective investment undertakings shall be replaced, within the Management Regulations, by the references to the law of 20th December, 2002 on collective investment undertakings and, accordingly, in Article 6) Investment Restrictions, in the fourth investment restriction, the reference to «article 108» shall be replaced by a reference to «article 129».

2. In Article 6) Investment Restrictions, in the second investment restriction, all the references to «shares» should be replaced by references to «securities».

3. In Article 6) Investment Restrictions, in the fifteenth investment restriction, paragraph a), «financial futures sales contracts» shall read «financial futures contracts».

4. In Article 6) Investment Restrictions, the sixteenth investment restriction shall read as follows:

«The Management Company may not, on behalf of a Fund, deal in index options.»;

and accordingly the reference to investment restriction number 16 shall be deleted from the following paragraph.

5. In Article 17) Distribution and Reinvestment of Dividends, the current second paragraph shall read as follows:

«No distribution may be made as a result of which the total Net Assets of the Trust would become less than the minimum provided by the law of 20th December, 2002 regarding collective investment undertakings.»

6. In Article 19) Publications, the current third paragraph shall read as follows:

«Notices of the deposit with the registre de commerce et des sociétés in Luxembourg of any amendments to these Management Regulations will be published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations and will become effective five days after such publication.»

7. In Article 20) Duration of the Trust, Liquidation, the reference to three newspapers in the first paragraph shall be replaced by a reference to two newspapers,

and the current second paragraph shall read as follows:

«As soon as the event giving rise to liquidation of the Trust arises, issues of shares shall be prohibited on penalty of nullity. Repurchases of shares remain possible provided the equal treatment of shareholders can be ensured.»

8. In Appendix I, Section 2. Investment Policy, the current second paragraph shall read as follows:

«The Fund will only invest in high quality U.S. dollar-denominated securities and instruments described below in such a manner that the weighted average of the residual maturities of all securities and instruments comprised in the portfolio does not exceed 12 months. For the purpose of calculating the residual maturity of each single security or instrument, the financial instruments attached thereto shall be taken into account. For the securities or instruments whose terms of issue provide for an adjustment of their interest rate by reference to market conditions, the residual maturity until the date on which the rate is adjusted shall be considered. The weighted average maturity of the Fund will generally be 90 days or less.»

9. In Appendices I, II, III and IV, Section 2, Investment Policy, the following sentence is added as fifth paragraph in Appendix I and as third paragraph in Appendices II, III and IV:

«The Fund will not invest in equity securities of any kind.»

10. In Appendices 1, II, III and IV, Section 6. Fees of the Agent Company and of the Distributor in Japan, the words «up to» are added before the figures of 0.10% and 0.40%.

11. In Appendix II, III and IV, Section 2. Investment Policy, the current fourth paragraph shall be replaced by the following wording:

«The weighted average of the residual maturities of all securities and instruments comprised in the Fund's portfolio does not exceed 12 months. For the purpose of calculating the residual maturity of each single security or instrument, the financial instruments attached thereto shall be taken into account. For the securities or instruments whose terms of issue provide for an adjustment of their interest rate by reference to market conditions, the residual maturity until the date on which the rate is adjusted shall be considered. Under normal circumstances, the Fund's weighted average maturity shall be kept within 90 days or less.»

This amendment to the Management Regulations shall become effective on 27th June, 2003.

Luxembourg, 23rd May, 2003

GLOBAL FUNDS MANAGEMENT S.A.

Management Company

Signature

NOMURA BANK (LUXEMBOURG) S.A.

Custodian

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06285. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025912.2//62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

CHAUSSURES DE SECURITE EUROPE, Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 77.346.

PRESSY GROUP S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 65.041.

In the year two thousand three, on the fourth day of June.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) CHAUSSURES DE SECURITE EUROPE S.A. with registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 77.346, incorporated by a deed of Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg, on July 31, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial C») number 54 on January 25, 2001 and whose articles of incorporation have been last modified by a deed of the undersigned notary on August 31, 2000 published in the Mémorial C number 115 of February 15, 2001,

here represented by Mr Grégoire Arnaud, maître en droit, acting as the representative of the board of directors of such company, pursuant to a resolution of the board of directors dated May 22, 2003; and

2) PRESSY GROUP S.A., with registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 65.041, incorporated by a deed of Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg, on June 11, 1998, published in the Mémorial C number 659 on September 16, 1998 and whose articles of incorporation have been last modified on June 28, 2002 published in the Mémorial C number 1352 of August 18, 2002,

here represented by Mr Grégoire Arnaud, maître en droit, acting as the representative of the board of directors of such company, pursuant to a resolution of the board of directors dated May 22, 2003.

An excerpt of the minutes of these resolutions, initialled *ne varietur* by the appearing persons and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

These persons in the capacities in which they act have asked the undersigned notary to record the following:

MERGER PROJECT

1) Merging parties

- CHAUSSURES DE SECURITE EUROPE S.A., as absorbing company (hereinafter referred to as «CSE»),

- PRESSY GROUP S.A., as absorbed company (hereinafter referred to as «Pressy»).

2) CSE holds all (100%) shares, representing the entire share capital and all the voting rights of Pressy, the latter having issued no other securities giving voting rights.

3) The completion of the merger is subject to the formal approval by CITIBANK INTERNATIONAL plc, security agent, of the contemplated merger.

4) CSE proposes to merge with Pressy by way of absorption of the latter pursuant to the provisions of Articles 278 through 280 of the law on commercial companies of 10 August, 1915, as amended (the «Law»).

5) As from January 1st, 2003, all operations and transactions of Pressy are considered from an accounting point of view to have been undertaken for the account of CSE.

6) As of the effective date of the merger, all rights and obligations of Pressy vis-à-vis third parties shall be taken over by CSE. CSE will in particular take over as own debts all payment obligations of Pressy in connection with bonds, notes, commercial paper or other debentures issued by Pressy and not yet repaid.

7) No special rights or advantages have been granted to the directors or the auditors of the merging companies.

8) All shareholders of CSE shall have, within one month from the date of publication of this merger proposal in the Mémorial C access at the registered office of CSE to all documents listed in Article 267 paragraph (1) a), b) and c) of the Law and may obtain copies thereof, without charge upon request.

9) One or more shareholders of CSE holding at least 5% of the issued share capital may within the time period set out in 8) above request the convening of a general meeting of shareholders of CSE to approve the proposed merger.

10) Subject to the rights of the shareholders of CSE set out in 9) above, the merger between CSE and Pressy shall become effective and final one month after the publication of this merger proposal in the Mémorial C and will lead simultaneously to the effects set out in Article 274 of the Law, except if all the shareholders of both companies unambiguously renounce the waiting period of one month and decide on an earlier effective date.

11) The books and records of Pressy will be held at the registered office of CSE for the period legally prescribed.

The undersigned notary public hereby certifies the existence and legality of the merger proposal and of all acts, documents and formalities incumbent upon the merging parties pursuant to the Law.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residences, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quatre juin.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) CHAUSSURES DE SECURITE EUROPE S.A., ayant son siège social à 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 77.346, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, en date du 31 juillet 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial C») numéro 53 du 25 janvier 2001 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 31 août 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial C») numéro 130 du 20 février 2001,

ici représentée par M. Grégoire Arnaud, maître en droit, agissant en qualité de mandataire spécial au nom et pour compte du Conseil d'Administration de ladite société en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par le Conseil d'Administration dans sa résolution du 22 mai 2003.

2) PRESSY GROUP S.A., ayant son siège social à 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 65.041, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, en date du 11 juin 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial C») numéro 569 du 16 septembre 1998 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 28 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial C») numéro 1352 du 18 août 2002,

ici représentée par M. Grégoire Arnaud, maître en droit, agissant en qualité de mandataire spécial au nom et pour compte du Conseil d'Administration de ladite société en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par le Conseil d'Administration dans sa résolution du 22 mai 2003.

Un extrait des procès-verbaux de ces réunions, après avoir été paraphés ne varietur par les comparants et le notaire, restera annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lesdits comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

PROJET DE FUSION

1) Parties à la fusion

- CHAUSSURES DE SECURITE EUROPE S.A., comme société absorbante (ci-après «CSE»),

- PRESSY GROUP S.A., comme société absorbée, (ci-après «Pressy»).

2) CSE détient l'intégralité (100%) des actions représentant la totalité du capital social de et conférant tous les droits de vote dans Pressy, cette dernière n'ayant émis aucun autre titre donnant droit de vote.

3) la fusion ne pourra être réalisée que sous réserve de l'accord de CITIBANK INTERNATIONAL plc, security agent, sur la fusion envisagée.

4) CSE projette de fusionner avec Pressy par absorption de cette dernière, conformément aux articles 278 à 280 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»).

5) La date à partir de laquelle les opérations de Pressy sont considérées d'un point de vue comptable comme accomplies pour compte de CSE a été fixée au 1^{er} janvier 2003.

6) A partir de la date de prise d'effet de la fusion, tous droits et obligations de Pressy vis-à-vis des tiers seront pris en charge par CSE. En particulier, CSE assumera comme ses dettes propres toutes les dettes et obligations de paiement de Pressy en rapport notamment avec des obligations, notes, papiers commerciaux ou tous autres titres émis par Pressy et non encore remboursés.

7) Aucun avantage particulier n'a été attribué aux administrateurs ou réviseurs des sociétés qui fusionnent.

8) Les actionnaires de CSE ont le droit, pendant un mois à compter de la date de publication au Mémorial C du projet de fusion, de prendre connaissance, au siège social de CSE, des documents mentionnés à l'article 267, paragraphe (1) a), b) et c) de la Loi et peuvent, sur demande, en obtenir copie intégrale sans frais.

9) Un ou plusieurs actionnaires de CSE, disposant d'au moins 5% des parts du capital émis, ont le droit de requérir, pendant le même délai que celui indiqué sub 8), la convocation d'une assemblée générale des actionnaires de CSE appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion.

10) Sous réserve des droits des actionnaires de CSE tels que décrits sub 9), la fusion de CSE et Pressy deviendra définitive un mois après la publication du projet de fusion au Mémorial C et entraînera simultanément les effets prévus à l'article 274 de la Loi à moins que les actionnaires des deux sociétés ne renoncent unanimement à la période de un mois et qu'ils se mettent d'accord sur une date plus rapprochée.

11) Les documents sociaux de Pressy seront conservés au siège de CSE durant le délai prescrit par la loi.

Le notaire soussigné déclare attester la légalité du présent projet de fusion et de tous actes, documents et formalités incombant aux parties à la fusion conformément à loi sur les sociétés.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Arnaud, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, vol. 139S, fol. 27, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

J. Elvinger.

(030164.2/211/132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

DU FORT PARTICIPATIONS, Société à responsabilité limitée.

Share Capital: EUR 15,550,725.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 76.785.

CHAUSSURES DE SECURITE TUNISIE, Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 77.347.

CHAUSSURES DE SECURITE EUROPE, Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 77.346.

In the year two thousand three, on the fourth day of June.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) DU FORT PARTICIPATIONS, S.à r.l. with registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 76.785, incorporated by a deed of Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg, on July 22, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial C») number 848 on November 18, 2000 and whose articles of incorporation have been last modified by a deed of the undersigned notary on August 31, 2000 published in the Mémorial C number 133 of February 21, 2003,

here represented by Mr Grégoire Arnaud, maître en droit, acting as the representative of the sole manager of such company, pursuant to a resolution of the sole manager dated May 22, 2003;

2) CHAUSSURES DE SECURITE TUNISIE S.A. with registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 77.347, incorporated by a deed of Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg, on July 31, 2000, published in the Mémorial C number 54 on January 25, 2001 and whose articles of incorporation have been last modified by a deed of the undersigned notary on August 31, 2000 published in the Mémorial C number 115 of February 15, 2001,

here represented by Mr Grégoire Arnaud, maître en droit, acting as the representative of the board of directors of such company, pursuant to a resolution of the board of directors dated May 22, 2003; and

3) CHAUSSURES DE SECURITE EUROPE S.A. with registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 77.346, incorporated by a deed of Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg, on July 31, 2000, published in the Mémorial C number 53 on January 25, 2001 and whose articles of incorporation have been last modified by a deed of the undersigned notary on August 31, 2000 published in the Mémorial C number 130 of February 20, 2001,

here represented by Mr Grégoire Arnaud, maître en droit, acting as the representative of the board of directors of such company, pursuant to a resolution of the board of directors dated May 22, 2003.

An excerpt of the minutes of these resolutions, initialled *ne varietur* by the appearing persons and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The parties wish to effect a universal transfer of all the assets and liabilities of CHAUSSURES DE SECURITE EUROPE S.A. and CHAUSSURES DE SECURITE TUNISIE S.A. to DU FORT PARTICIPATIONS, S.à r.l.

In order to, among others, protect the rights of the creditors of CHAUSSURES DE SECURITE EUROPE S.A. and CHAUSSURES DE SECURITE TUNISIE S.A., the parties have decided to accept and apply all the provisions which are enacted under section XIV of the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies.

The parties in the capacities in which they act have asked the undersigned notary to record the following:

MERGER PROJECT

1) Merging parties

- DU FORT PARTICIPATIONS, S.à r.l., as absorbing company (hereinafter referred to as «DFP»),
- CHAUSSURES DE SECURITE EUROPE S.A., as absorbed company (hereinafter referred to as «CSE»),
- CHAUSSURES DE SECURITE TUNISIE S.A., as absorbed company (hereinafter referred to as «CST»).

2) A merger project in relation to a merger of CSE as absorbing company and PRESSY GROUP S.A., a company with registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 65.041, as absorbed company, has been signed before the undersigned notary on June 4, 2003. The merger between DFP, CSE and CST will be completed only after the effectiveness of the merger between PRESSY GROUP S.A. and CSE.

The completion of the merger is subject to the formal approval by CITIBANK INTERNATIONAL plc, security agent, of the contemplated merger.

3) DFP holds all (100%) shares, representing the entire share capital and all the voting rights of CSE and CST, the latter companies having issued no other securities giving voting rights.

4) DFP proposes to merge with CSE and CST by way of absorption of the latter companies pursuant to the provisions of Articles 278 through 280 of the law on commercial companies of 10 August, 1915, as amended (the «Law»), to the extent applicable.

5) As from January 1st, 2003, all operations and transactions of CSE and CST are considered from an accounting point of view to have been undertaken for the account of DFP.

6) As of the effective date of the merger, all rights and obligations of CSE and CST vis-à-vis third parties shall be taken over by DFP. DFP will in particular take over as own debts all payment obligations of CSE and CST in connection with bonds, notes, commercial paper or other debentures issued by CSE and CST and not yet repaid.

7) No special rights or advantages have been granted to the directors or the auditors of the merging companies.

8) All shareholders of DFP shall have, within one month from the date of publication of this merger proposal in the Mémorial C access at the registered office of DFP to all documents listed in Article 267 paragraph (1) a), b) and c) of the Law and may obtain copies thereof, without charge on request.

9) The merger shall be approved by a general meeting of the absorbing company and of the absorbed companies.

10) Subject to the rights of the parties set out in 9) above, the merger between DFP, CSE and CST shall become effective and final one month after the publication of this merger proposal in the Mémorial C and will lead simultaneously to the effects set out in Article 274 of the Law, except if all the shareholders of the three merging companies unanimously renounce the waiting period of one month and decide on an earlier effective date.

11) The books and records of CSE and CST will be held at the registered office of DFP for the period legally prescribed.

The undersigned notary public hereby certifies the existence and legality of the merger proposal and of all acts, documents and formalities incumbent upon the merging parties pursuant to the Law.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residences, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quatre juin.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) DU FORT PARTICIPATIONS, S.à r.l., ayant son siège social à 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 76.785, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, en date du 22 juin 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial C») numéro 848 du 18 novembre 2000 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 31 août 2000, publié au Mémorial C numéro 133 du 21 février 2001,

ici représentée par M. Grégoire Arnaud, maître en droit, agissant en qualité de mandataire spécial au nom et pour compte du gérant unique de ladite société en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par le gérant unique dans sa résolution du 22 mai 2003.

2) CHAUSSURES DE SECURITE TUNISIE S.A., ayant son siège social à 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 77.347, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, en date du 31 juillet 2000, publié au Mémorial C, numéro 54 du 25 janvier 2001 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 31 août 2000, publié au Mémorial C, numéro 115 du 15 février 2001,

ici représentée par M. Grégoire Arnaud, maître en droit, agissant en qualité de mandataire spécial au nom et pour compte du Conseil d'Administration de ladite société en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par le Conseil d'Administration dans sa résolution du 22 mai 2003.

3) CHAUSSURES DE SECURITE EUROPE S.A., ayant son siège social à 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 77.346, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, en date du 31 juillet 2000, publié au Mémorial C, numéro 53 du 25 janvier 2001 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 31 août 2000, publié au Mémorial C, numéro 130 du 20 février 2001,

ici représentée par M. Grégoire Arnaud, maître en droit, agissant en qualité de mandataire spécial au nom et pour compte du Conseil d'Administration de ladite société en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par le Conseil d'Administration dans sa résolution du 22 mai 2003.

Un extrait des procès-verbaux de ces réunions, après avoir été paraphés ne varietur par les comparants et le notaire, restera annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Les parties souhaitent réaliser un transfert de patrimoine consistant en tous les actifs et passifs de CHAUSSURES DE SECURITE EUROPE S.A. et CHAUSSURES DE SECURITE TUNISIE S.A. à DU FORT PARTICIPATIONS, S.à r.l.

En vue, notamment, de protéger les droits des créanciers de CHAUSSURES DE SECURITE EUROPE S.A. et de CHAUSSURES DE SECURITE TUNISIE S.A., les parties ont décidé d'accepter et d'appliquer les provisions prévues sous la section XIV de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, sur les sociétés commerciales.

Lesdits comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

PROJET DE FUSION

1) Parties à la fusion

- DU FORT PARTICIPATIONS, S.à r.l. comme société absorbante (ci-après «DFP»),
- CHAUSSURES DE SECURITE EUROPE S.A. comme société absorbée, (ci-après «CSE»),
- CHAUSSURES DE SECURITE TUNISIE S.A. comme société absorbée, (ci-après «CST»).

2) un projet de fusion relatif à la fusion de CSE comme société absorbante avec PRESSY GROUP S.A., une société ayant son siège social à 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 65.041, comme société absorbée, a été signé suivant acte reçu par le notaire soussigné le 22 mai 2003. La fusion de DFP, CSE et CST ne pourra être réalisée que lorsque la fusion entre PRESSY GROUP S.A. et CSE sera effective.

La fusion ne pourra être réalisée que sous réserve de l'accord de CITIBANK INTERNATIONAL plc, security agent, sur la fusion envisagée.

3) DFP détient l'intégralité (100%) des actions représentant la totalité du capital social de et conférant tous les droits de vote dans CSE et CST, ces dernières n'ayant émis aucun autre titre donnant droit de vote.

4) DFP projette de fusionner avec CSE et CST par absorption de ces dernières, conformément aux articles 278 à 280 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), dans la mesure où ces articles trouvent application.

5) La date à partir de laquelle les opérations de CSE et CST sont considérées d'un point de vue comptable comme accomplies pour compte de DFP a été fixée au 1^{er} janvier 2003.

6) A partir de la date de prise d'effet de la fusion, tous droits et obligations de CSE et CST vis-à-vis des tiers seront pris en charge par DFP. En particulier, DFP assumera comme ses dettes propres toutes les dettes et obligations de paiement de CSE et CST en rapport notamment avec des obligations, notes, papiers commerciaux ou tous autres titres émis par CSE et CST et non encore remboursés.

7) Aucun avantage particulier n'a été attribué aux administrateurs ou réviseurs des sociétés qui fusionnent.

8) Les associés de DFP ont le droit, pendant un mois à compter de la date de publication au Mémorial C du projet de fusion, de prendre connaissance, au siège social de DFP, des documents mentionnés à l'article 267, paragraphe (1) a), b) et c) de la Loi et peuvent, sur demande, en obtenir copie intégrale sans frais.

9) La fusion sera approuvée par les assemblées générales de la société absorbante ainsi que des sociétés absorbées.

10) Sous réserve des droits des parties tels que décrits sub 9), la fusion de DFP, CSE et CST deviendra définitive un mois après la publication du projet de fusion au Mémorial C et entraînera simultanément les effets prévus à l'article 274 de la Loi à moins que les actionnaires des trois sociétés qui fusionnent ne renoncent unanimement à la période de un mois et qu'ils se mettent d'accord sur une date plus rapprochée.

11) Les documents sociaux de CSE et CST seront conservés au siège de DFP durant le délai prescrit par la loi.

Le notaire soussigné déclare attester la légalité du présent projet de fusion et de tous actes, documents et formalités incombant aux parties à la fusion conformément à loi sur les sociétés.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Arnaud, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, vol. 139S, fol. 27, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

J. Elvinger.

(030170.2/211/171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2003.

EUROPEAN CORPORATION FOR MARKETING AND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-4660 Differdange, 11-15, rue Michel Rodange.

R. C. Luxembourg B 77.161.

Herr Johann Jager, Poststrasse 25, D-66663 Merzig, legt im Einvernehmen mit den übrigen beiden Mitgliedern des Verwaltungsrates, Herrn Prof. Rolf Gergen, Stollenbergweg 1, D-66740 Saarlouis, und Frau Danielle Ludwig, 107, impasse des alouettes, F-57600 Oeting, mit sofortiger Wirkung sein Mandat als Delegierter des Verwaltungsrates der Firma ECMM S.A., 11-15, rue Michel Rodange, L-4660 Differdange, nieder.

Bis zur Berufung eines Nachfolgers ist Herr Professor Gergen für die Geschäftsführung verantwortlich.

Luxemburg, den 5. Juni 2003.

J. Jager.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01389. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027665.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

PUTNAM INTERNATIONAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable (en liquidation).

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 11.197.

DISSOLUTION

*Extraits de deux assemblées générales extraordinaires des actionnaires de PUTNAM INTERNATIONAL FUND (la «Société»)
tenues au siège social à Luxembourg les 17 février 2003 et 16 mai 2003*

La première assemblée générale extraordinaire a décidé de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation, a désigné BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., représentée par Messieurs Guy Hornick et Théo Limpach, comme liquidateur de la Société et de conférer au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour mettre en oeuvre la liquidation de la Société.

La seconde assemblée générale extraordinaire a reçu le rapport du liquidateur à la liquidation de la Société (y compris les comptes de liquidation) et le rapport des réviseurs de la Société, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., sur le rapport de liquidation, et a approuvé lesdits rapports, a donné décharge au liquidateur et aux réviseurs pour leur fonctions et a décidé de clôturer la liquidation.

La deuxième assemblée générale extraordinaire a décidé de confier à KREDIETRUST LUXEMBOURG ou à toute société affiliée avec la même adresse substituée par KREDIETRUST LUXEMBOURG la garde pour une période de cinq ans se terminant le 16 mai 2008 des documents comptables, livres, registres et autres documents de la Société.

Il a été également décidé que toutes les sommes dues et payables aux actionnaires et non réclamées au 17 novembre 2003 seront déposées à la Caisse de Consignation au Luxembourg sur un compte libellé en Euro pendant 30 ans.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF02036. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

*Extracts of the two extraordinary general meetings of shareholders of PUTNAM INTERNATIONAL FUND (the «Company»)
held at the registered office in Luxembourg on 17 February 2003 and 16 May 2003*

The first extraordinary general meeting resolved to dissolve the Company and to put it into liquidation, appointed BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A. represented by Messrs. Guy Hornick and Théo Limpach, as the liquidator of the Company and to confer upon the liquidator of the Company the broadest powers to carry out the liquidation of the Company.

The second extraordinary general meeting received the report of the liquidator on the liquidation of the Company (including the liquidation accounts) and the report of the Company's auditors, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., on the liquidation report, and approved the same reports, granted discharge to the liquidator and to the auditors for their functions and decided to close the liquidation.

The second extraordinary general meeting decided to entrust KREDIETRUST LUXEMBOURG or any related company of the same address substituted by KREDIETRUST LUXEMBOURG with the safekeeping for a period of 5 years ending on 16 May 2008 of the Company's accounting documents, books, registers and other documents.

It further resolved that any accounts owed and payable to the shareholders and unclaimed as of 17 November 2003 will be deposited with the Caisse de Consignation in Luxembourg on an account denominated in Euro for 30 years.

For publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

On behalf of the Company

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF01121. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029002.3/267/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

ArvinMeritor INVESTMENT (LUXEMBOURG) LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: 8.000,- GBP.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 84.358.

Par une résolution datée du 2 mai 2003, les gérants de ArvinMeritor INVESTMENT (LUXEMBOURG) LIMITED, S.à r.l. ont accepté:

- la démission de Monsieur David Lee Kennedy, né le 27 octobre 1953 à West Virginia (USA), demeurant 445, Springview Drive, Rochester, M1 48307, USA de son mandat de gérant avec effet immédiat.
- la nomination de Monsieur James Dan Maxwell, né le 8 juillet 1968 à Iowa (USA), demeurant 2135, West Maple Road, Troy, Michigan 48084, USA au poste de gérant de la société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06457. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027341.3/581/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

**AERLUX S.A., Société Anonyme,
(anc. AERLUX HOLDING).**

Siège social: Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 67.091.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart.

(026064.3/207/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

LP2-4 FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 22.225,- EUR.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 90.647.

En date du 13 mai 2003, la société OFFICERS NOMINEES LIMITED, ayant son siège social au 45, Pall Mall, London, SW1Y 5JG, UK, immatriculée auprès des registres d'Angleterre et du Pays de Galles, enregistrée sous le n°03047123, a décidé de transférer 61 parts sociales de la société LP2-4 FINANCE, S.à r.l. ayant son siège social au 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, RC Luxembourg B n° 90.647 à DHCRE NOMINEES 2 LIMITED, ayant son siège social 45, Pall Mall, London, SW1Y 5JG, UK, immatriculée auprès des registres d'Angleterre et du Pays de Galles, enregistrée sous le n° 03867844.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06439. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027342.3/581/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

KALBAX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 81.450.

Par résolution circulaire datée du 5 mars 2003, l'associé unique a accepté la nomination pour une durée indéterminée, au poste de gérant, avec effet immédiat de:

- Madame Serena Vaccarino, née le 24 octobre 1962 à Rovereto (Italie), demeurant 17, Via Costantino Porta, I-28100 Novara

- Monsieur Nicola Bettio, né le 16 mai 1966 à Livorno (Italie), demeurant 126, chemin de la Garenne, F-77630 Arbonne la Forêt.

En conséquence, le conseil de gérance est composé comme suit:

- Madame Serena Vaccarino

- Monsieur Nicola Bettio

- Monsieur Sandro Grignolli

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06459. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027343.3/581/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

ATELIER MECANIQUE JACOBY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7526 Mersch, 8, Um Mierscherbiérg.
R. C. Luxembourg B 22.012.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour ATELIER MECANIQUE JACOBY, S.à r.l.

Signature

(027775.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

FRANÇOIS 1^{ER} INVESTMENT & PROPERTY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 72.063.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour FRANÇOIS 1^{ER} INVESTMENT & PROPERTY S.A.

Signature

(027777.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

LUX PROM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4973 Dippach, 161, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 65.899.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour LUX PROM S.A.

Signature

(027780.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

LE BEAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4973 Dippach, 161, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 54.867.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01228, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour LE BEAU, S.à r.l.

Signature

(027782.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

TOITURES LAMBRECH SYLVAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4751 Pétange, 163A, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 48.366.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01229, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour TOITURES LAMBRECH SYLVAIN, S.à r.l.

Signature

(027786.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

EUROCOST INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 1B, boulevard Pierre Dupong.
R. C. Luxembourg B 67.591.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01230, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour EUROCOST INTERNATIONAL, S.à r.l.

Signature

(027788.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

MECCARILLOS FRANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3515 Dudelange, 80, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 38.998.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06729, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Signature.

(027799.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

IRIS PARTICIPATIONS ET INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 83.168.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06728, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

Signature.

(027804.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

IMMO DIANE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8367 Hagen, 12, rue de l'Ecole.
R. C. Luxembourg B 89.963.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06175, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(027815.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

WESTPARFIN S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 57.992.

RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06725, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Signature.

Au lieu de:

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 62, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2002.

(027818.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES ARDENNES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 78.909.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06722, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

Signature.

(027827.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

FIDEI REVISION, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 60.367.

Le bilan au 31 mai 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06706, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(027831.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

FIDEI REVISION, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 60.367.

Le bilan au 31 mai 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06708, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(027832.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

D-BASE, Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 19, Marburgerstrooss.
R. C. Diekirch B 4.197.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mai 2003

Après délibération, les résolutions suivantes sont adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée accepte les démissions de Monsieur Didier Buddaert en tant que administrateur et administrateur-délégué, de Monsieur Dominique Buddaert et de Monsieur André Sassel en tant qu'administrateurs de la société ainsi que la FIDUCIAIRE GENERALE DU NORD S.A. en tant que commissaire.

Deuxième résolution

L'assemblée accorde décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire démissionnaires.

Signature / Signature / Signature

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. DSO-AE00187. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(901232.3/591/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 juin 2003.

FINALSA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 15.466.

EXTRAIT

Il résulte de quatre lettres datées du 2 juin 2003 adressées à la société FINALSA HOLDING S.A. que:

- Monsieur Marco Fritsch, juriste, demeurant à L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix,
 - Monsieur Dieter Grozinger De Rosnay, juriste, demeurant à L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix,
- ont démissionné avec effet immédiat de leurs fonctions d'administrateurs et d'administrateur-délégués de la société,
- Madame Christine Schmitt, employée privée, demeurant à F-57070 Metz, 43 bis, rue des Trois-Evêchés a démissionné en sa qualité d'administrateur avec effet immédiat,
 - Madame Sonja Hermes, employée privée, demeurant à L-4062 Esch-sur-Alzette, 34, rue Clair-Chêne a démissionné en sa qualité de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01158. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027905.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

B AND W LUX IMPORT ET EXPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach, 18, route de Bigonville.
R. C. Luxembourg B 91.775.

M. Winand remet sa démission en tant qu'Administrateur-Délégué de la société.

J.M. Winand.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. DSO-AF00004. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(901245.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2003.

DEC - DESIGN & ENGINEERING CONSULTANCY S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 92.952.

Par décision de l'Assemblée Générale pris en date du 20 mai 2003:

- a été nommée administrateur:

Monsieur Thomas André Hinger, conseiller, demeurant au 2, rue de la Sûre, L-6350 Dillingen
en remplaçant Monsieur Cornelis Johannes Vrolijk

- a été nommé administrateur-délégué Monsieur Thomas André Hinger, prénommé en remplaçant Monsieur Cornelis Johannes Vrolijk.

DEC - DESIGN & ENGINEERING CONSULTANCY S.A.

C.J. Vrolijk

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04509. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(901246.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 juin 2003.

GLAESENER-BETZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: Redange-sur-Attert, 82, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 93.324.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 2 mai 2003

Suite au décès de Madame Heyart Marguerite, l'assemblée nomme comme nouvel administrateur Madame Monique Maller demeurant à L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste. Zithe.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur soit à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur l'exercice 2002.

Composition du Conseil d'Administration

- Monsieur Michel Glaesener, administrateur-délégué, demeurant à L-8715 Everlange, rue de Reimberg 1A
- Madame Sylvie Glaesener-Muller, administrateur-déléguée, demeurant à L-8715 Everlange, rue de Reimberg 1A
- Madame Monique Maller, administrateur, demeurant à L-2763 Luxembourg, rue Ste. Zithe, 12.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06060. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(901247.3/680/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 juin 2003.

DALAZO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 85.395.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société tenue le 3 juin 2003 que Madame Elodie Dodeler, employée privée, demeurant à F-57525 Talange, 5, Impasse de la Châtellerie, remplace l'administrateur démissionnaire Madame Isabelle Bellomo, employée privée, demeurant à L-2221 Luxembourg, 345, rue de Neudorf.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01164. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027908.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

TECHNISUD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 18, route de Bigonville.
R. C. Diekirch B 6.125.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06562, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 4 juin 2003.

LADELUX S.A.

Signature

(901254.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 juin 2003.

TECHNISUD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 18, route de Bigonville.
R. C. Diekirch B 6.125.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06564, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 4 juin 2003.

LADELUX S.A.

Signature

(901253.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 juin 2003.

**MICHEL LOGISTIC S.A., Société Anonyme,
(anc. MICHEL & PAUL S.A.).**

Siège social: L-8510 Redange-sur-Attert, 82, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 93.322.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 2 mai 2003

Suite au décès de Madame Heyart Marguerite, l'assemblée nomme nouvel administrateur Madame Monique Maller demeurant L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste. Zithe.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur soit à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur l'exercice 2002.

Composition du Conseil d'Administration

- Monsieur Michel Glaesener, administrateur-délégué, demeurant à L-8715 Everlange, rue de Reimberg 1A
- Madame Sylvie Glaesener-Muller, administrateur-déléguée, demeurant à L-8715 Everlange, rue de Reimberg 1A
- Madame Monique Maller, administrateur, demeurant à L-2763 Luxembourg, rue Ste. Zithe, 12.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06062. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(901248.3/680/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 juin 2003.

EFULUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphone Weicker.
R. C. Luxembourg B 53.565.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 12 janvier 1996, acte publié au Mémorial C n° 153 du 28 mars 1996, modifiée par-devant le même notaire en date du 31 octobre 1997, acte publié au Mémorial C n° 125 du 27 février 1998.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AE00904, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour EFULUX, S.à r.l.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(028057.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

FONDATION BASSIN MINIER, Etablissement d'utilité publique.*Décompte de l'année 2002*

Solde 1 ^{er} janvier 2002	29.992,51 EUR
10 janvier 2002: solde 2000 convention Mcesr	+ 4.957,87 EUR
22 janvier 2002: 1 ^{ère} tranche convention Mcesr	+ 19.832,00 EUR
26 mars 2002: frais secrétariat G. Linster	- 121,00 EUR
2 avril 2002: subvention Musée Rural Peppange	- 6.200,00 EUR
31 mars 2002: arrêté de compte	+ 60,23 EUR
15 avril 2002: 2 ^{ème} tranche convention Mcesr	+ 24.790,00 EUR
30 juin 2002: arrêté de compte	+ 86,17 EUR
6 septembre 2002: couverture dépassement FBM/Fond-de-Gras	- 601,00 EUR
30 septembre 2002: arrêté de compte	+ 92,08 EUR
19 décembre 2002: 1 ^{ère} tranche financement CDMHD	- 12.500,00 EUR
19 décembre 2002: subvention guidages Fond-de-Gras	- 3.750,00 EUR
19 décembre 2002: remboursement G. Linster	- 43,55 EUR
31 décembre 2002: arrêté de compte	+ 80,92 EUR
Nouveau solde 31 décembre 2002	<u>56.676,23 EUR</u>

Compte d'Épargne

Ancien solde	88.729,17 EUR
Arrêté de compte au 31 décembre 2002	+ 2.083,64 EUR
Nouveau solde	<u>90.812,81 EUR</u>

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01477. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027834.2//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

FONDATION BASSIN MINIER, Etablissement d'utilité publique.*Conseil d'Administration du 4 mars 2003**POJ: Budget prévisionnel pour l'année 2003***Actif**

Avoir au 1 ^{er} janvier 2003:	
compte d'épargne	90.812,81 EUR
compte courant	56.676,23 EUR
Subvention du Mcesr:	49.579,00 EUR
	<u>197.168,04 EUR</u>

Passif

Les trois grands projets (Migrations, Image Sud, Histoire industrielle et sidérurgique)	45.000,00 EUR
Nouveaux projets (Anthologie, Exposition, site)	20.000,00 EUR
Recherche et Sensibilisation (cycles de conférences)	20.000,00 EUR
Subventions	10.000,00 EUR
Provisions	20.000,00 EUR
Report	82.168,04 EUR
	<u>197.168,04 EUR</u>

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01481. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027837.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

RODLUC-MUSIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9213 Diekirch.
R. C. Luxembourg B 92.423.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 20 mai 2003, réf. DSO-AE00146, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 4 juin 2003.

Signature.

(901265.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 juin 2003.

SOLIMOON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.089.

L'an deux mille trois, le treize mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding dénommée SOLIMOON HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, Boulevard du Prince Henri, inscrite au R.C.S. Luxembourg section B n° 73.089,

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné le 3 novembre 1999, publié au Mémorial C de 2000, page 5290.

De l'accord de l'assemblée, cette dernière est présidée par Madame Maryse Santini, employée privée, Luxembourg, 19-21, Boulevard du Prince Henri.

La fonction du secrétaire est remplie par Monsieur Luca Lazzati, employé privé, Luxembourg, 19-21, Boulevard du Prince Henri.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Laure Paklos, employée privée, Luxembourg, 19-21, Boulevard du Prince Henri.

Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1) Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire sur l'exercice
- 2) Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002; affectation du résultat.
- 3) Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Décision de la mise en liquidation volontaire de la société.
- 5) Nomination d'un liquidateur et définition de ses pouvoirs.
- 6) Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée la procuration émanant de l'actionnaire unique représenté à la présente assemblée, signée ne varietur par les parties et par le notaire instrumentant.

III.- Qu'il résulte de la liste de présence que les 30.000 actions représentatives de l'intégralité du capital social de la société, sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit. L'actionnaire se reconnaît dûment convoquer à la présente assemblée.

IV.- Ces faits ayants été exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après avoir délibéré, a pris à l'unanimité des présents, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée prend acte du rapport de gestion du Conseil d'Administration et de celui du Commissaire concernant l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

Ces deux rapports, après avoir été signés ne varietur par les membres du bureau, resteront annexés au présent acte avec lequel ils seront enregistrés.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, tels qu'ils ont été élaborés par le conseil d'administration et soumis à l'assemblée.

Le Bilan et le compte de Profits et Pertes avec annexes, après avoir été signés ne varietur par les membres du bureau, resteront annexés au présent acte avec lequel ils seront enregistrés.

L'assemblée prend acte de la perte de l'exercice qui s'élève à EUR 7.316,17 qu'elle décide de reporter à nouveau.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire concernant l'exécution de leurs mandats pendant l'exercice écoulé.

Quatrième résolution

L'assemblée décide la mise en liquidation de la société avec effet à partir de ce jour.

Cinquième résolution

A été nommé liquidateur:

La société MONTBRUN (REVISION), S.à.r.l., avec siège social à Luxembourg, 5, Boulevard de la Foire.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif de la société et apurer le passif.

Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et il peut se référer aux écritures de la société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés.

Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.
L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mises à sa charge en raison des présentes est évalué à EUR 820.-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: M. Santini, L. Lazzati, L. Paklos, J. Delvaux

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, vol. 17CS, fol. 83, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

J. Delvaux.

(028566.3/208/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

SOLIMON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.089.

—
Les comptes annuels régulièrement approuvés, le rapport de gestion, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition d'affectation des résultats et l'affectation des résultats par rapport à l'exercice clos au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2003, vol. 17CS, fol. 83, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

J. Delvaux

(028567.3/208/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

MARC LAMESCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 1, rue du Glacis.
R. C. Luxembourg B 37.509.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05918, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(028242.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

MARC LAMESCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 1, rue du Glacis.
R. C. Luxembourg B 37.509.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05919, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(028239.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

CAST INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 83.348.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société tenue le 26 mai 2003 que:

1. Madame Elodie Dodeler, employée privée, demeurant à F-57525 Talange, 5, impasse de la Châtellerie remplace l'administrateur démissionnaire Madame Isabelle Bellomo, employée privée, demeurant L-2221 Luxembourg, 345, rue de Neudorf, à laquelle l'assemblée accorde décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

2. Décharge est accordée aux administrateurs révoqués le 28 mars 2003 Monsieur Raymond Fritsch et Madame Anne Schmitt pour leur gestion au cours des exercices 2001 et 2002, ainsi que pour l'exercice de leur mandat.

3. Décharge est accordée au commissaire aux comptes révoqué le 28 mars 2003 Madame Corinne Parmentier pour l'exercice de son mandat au cours des exercices 2001 et 2002.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01174. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027912.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

S.E.F. SOCIETE EUROPEENNE FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 85.220.

L'an deux mille trois, le quinze mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding luxembourgeoise dénommée S.E.F. SOCIETE EUROPEENNE FINANCIERE S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, Boulevard du Prince Henri, inscrite au R.C.S. Luxembourg section B numéro 85.220,

constituée par acte reçu par le notaire soussigné en date du 10 décembre 2001, publié au Mémorial C de 2002, page 27.864.

L'assemblée est présidée par Monsieur Luca Checchinato, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Luca Lazzati, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Corinne Watteyne, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite, Monsieur le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que toutes les actions représentatives de l'intégralité du capital social, sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Réduction du capital social à concurrence d'un montant de EUR 25.423,10 (vingt-cinq mille quatre cent vingt-trois Euros dix Eurocents), pour compenser des pertes réalisées au 31 décembre 2002 à concurrence de EUR 25.423,10 (vingt-cinq mille quatre cent vingt-trois Euros dix Eurocents), dans les conditions de l'article 69 (4) de la loi sur les sociétés, et augmentation de capital d'un même montant de EUR 25.423,10 (vingt-cinq mille quatre cent vingt-trois Euros dix Eurocents), à souscrire par les anciens actionnaires au prorata des actions détenues et à libérer entièrement en espèces.

2. Augmentation de capital à concurrence de EUR 1.142.950 (un million cent quarante-deux mille neuf cent cinquante Euros), en vue de porter le capital social de son montant actuel de EUR 200.000 (deux cent mille Euros) à EUR 1.342.950 (un million trois cent quarante-deux mille neuf cent cinquante Euros),

par l'émission de 114.295 (cent quatorze mille deux cent quatre-vingt-quinze) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10 (dix Euros) chacune, avec affectation d'un montant de EUR 3,34 à un compte de réserve spéciale, à libérer par un versement en espèce.

3. Souscription et libération intégrale des actions nouvelles par les anciens actionnaires au prorata des actions actuellement détenues par versement en numéraire.

4. Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts.

5. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé du Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix et séparément les résolutions suivantes.

Première résolution

L'assemblée générale décide de réduire le capital social à concurrence d'un montant de EUR 25.423,10 (vingt-cinq mille quatre cent vingt-trois Euros dix Eurocents), pour compenser des pertes réalisées au 31 décembre 2002 à concurrence de EUR 25.423,10 (vingt-cinq mille quatre cent vingt-trois Euros dix Eurocents) dans les conditions de l'article 69 (4) de la loi sur les sociétés,

la preuve de l'existence des pertes réalisées au 31 décembre 2002 a été donnée au notaire instrumentaire par la production des comptes annuels de la société au 31 décembre 2002, dûment approuvés par l'assemblée générale annuelle en date du 14 mai 2003, le bilan au 31 décembre 2002 reste annexé au présent acte,

et elle décide ensuite d'augmenter le capital d'un même montant de 25.423,10 (vingt-cinq mille quatre cent vingt-trois Euros dix Eurocents),

augmentation souscrite par les actuels actionnaires de la société, plus amplement renseignés sur la prédite liste de présence, au prorata des actions détenues dans la société avant la prédite réduction de capital,

ici représentés par la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, ayant son siège social à Luxembourg, elle-même représentée par Monsieur Luca Checchinato et Madame Corinne Watteyne, préqualifiés, en vertu des prédites procurations annexées à la susdite liste de présence, et libérées entièrement par ces mêmes actionnaires au prorata des actions détenues dans la société antérieurement à la réduction de capital prémentionnée, par un versement en espèces de 25.423,10 (vingt-cinq mille quatre cent vingt-trois Euros dix Eurocents), ainsi que cela résulte d'un certificat bancaire remis au notaire instrumentaire.

La réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant sur le vu des documents de souscription

Suite à la présente opération d'assainissement, réduction et augmentation, l'article 5 relatif au capital social de la société reste inchangé.

Deuxième résolution

L'assemblée décide ensuite d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 1.142.950 (un million cent quarante-deux mille neuf cent cinquante Euros),

en vue de porter le capital social de son montant actuel de EUR 200.000 (deux cent mille Euros) à EUR 1.342.950 (un million trois cent quarante-deux mille neuf cent cinquante Euros),

par l'émission de 114.295 (cent quatorze mille deux cent quatre-vingt-quinze) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10 (dix Euros) chacune, augmentées d'un montant total de EUR 3,34 à affecter à un compte de réserve spéciale, donnant les mêmes droits que les actions anciennes.

Souscription et libération

Alors sont intervenus aux présentes, les actionnaires existants, tels qu'ils figurent sur la liste de présence, représentés par la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, société anonyme, avec siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, elle-même représentée par Monsieur Luca Checchinato et Madame Corinne Watteyne, préqualifiés, en vertu de susdites procurations.

Lesquels actionnaires, représentés comme il est dit ci-avant, déclarent souscrire à la totalité des 114.295 (cent quatorze mille deux cent quatre-vingt-quinze) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10 (dix Euros) chacune, augmentées d'un montant total de EUR 3,34 à affecter à un compte de réserve spéciale, et ce au prorata de leur participation actuelle dans la société,

qu'ils libèrent intégralement par un versement en espèces d'un montant total de EUR 1.142.953,34 (un million cent quarante-deux mille neuf cent cinquante-trois Euros trente-quatre Eurocents).

Ce montant total est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte à l'unanimité la souscription des 114.295 (cent quatorze mille deux cent quatre-vingt-quinze) actions nouvelles par les actionnaires existants.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide, suite aux résolutions qui précèdent, de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts, pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

«Le capital social souscrit de la société est fixé à EUR 1.342.950 (un million trois cent quarante-deux mille neuf cent cinquante Euros), par l'émission de 134.295 (cent trente-quatre mille deux cent quatre-vingt-quinze) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix Euros) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.»

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Déclaration - Frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'Article 26 de la loi 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital est évalué approximativement à EUR 13.850,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu en français, langue connue des comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: L. Checchinato, L. Lazzati, C. Watteyne, J. Delvaux

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, vol. 139S, fol. 5, case 12. – Reçu 11.683,76 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

J. Delvaux.

(028088.3/208/118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

S.E.F. SOCIETE EUROPEENNE FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 85.220.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 mai 2003, actée sous le n° 297 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(028091.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

LE CORAIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 68.078.

EXTRAIT

1. Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société tenue le 26 mai 2003 que:

- Madame Elodie Dodeler, employée privée, demeurant à F-57525 Talange, 5, impasse de la Châtellerie remplace l'administrateur démissionnaire Madame Isabelle Bellomo, employée privée, demeurant L-2221 Luxembourg, 345, rue de Neudorf, à laquelle l'assemblée accorde décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

- Décharge est accordée à l'administrateur révoqué le 28 mars 2003 Madame Corinne Parmentier pour sa gestion au cours de l'exercice 2002, ainsi que pour l'exercice de son mandat.

- Décharge est accordée au commissaire aux comptes révoqué le 28 mars 2003 Madame Anne Schmitt pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice 2002.

2. Conformément à l'article 100 de la Loi sur les sociétés commerciales, les actionnaires de la société, réunis en assemblée générale extraordinaire en date du 26 mai 2003, ont pris unanimement la décision de maintenir l'activité de la société.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01170. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027913.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

FFH FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 61.605.

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévu par l'article 316 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés 2002 de sa société mère, FAIRFAX FINANCIAL HOLDINGS LIMITED, enregistrés à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01426, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Signature.

(027933.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

ARDECO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 18.987.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 1^{er} juillet 2002 au siège social que:
L'Assemblée décide de reconduire les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une nouvelle période statutaire d'un an.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2003.

Le Conseil d'Administration se compose de:

- Mademoiselle Josiane Schmit, employée privée, demeurant à Lintgen
- Monsieur Patrick Haller, employé privé, demeurant à Imbringen
- Monsieur Martin A. Rutledge, Chartered Accountant, demeurant à Dippach

Le Commissaire aux Comptes est:

GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., établie à Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01615. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027920.3/806/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

TK ALUMINUM U.S., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 88.955.

—
In the year two thousand and three, on the twenty-first of May.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

TK ALUMINUM LTD, a company with registered office at Clarendon House, 2, Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda,

here represented by Mr Gilles Jacquet, private employee, with professional address at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on May 20, 2003.

Said proxy after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Said appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of TK ALUMINUM U.S., S.à r.l., R.C. Luxembourg B 88 955, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated August 29, 2002, published in the Mé-morial C, Recueil des Sociétés et Associations No 1541 of October 25, 2002.

The Articles of Incorporation of the Company have been amended several times and lastly pursuant to a deed of the undersigned notary, dated October 30, 2002, published in the Mé-morial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1751 of December 9, 2002.

II. The Company's capital is set at two hundred thirty-seven thousand and four hundred (237,400.-) euro (EUR), represented by two thousand three hundred and seventy-four (2,374) shares of a par value of one hundred (100.-) euro (EUR) each, all fully subscribed and entirely paid up.

III. The agenda has the following wording:

1. Creation of two classes of shares (Class «A» and Class «B»).
2. Subsequent amendment of Article 6, paragraph 1 of the Articles of Incorporation.
3. Creation of three classes of managers (Class «A» and/or Class «B» and/or Class «A&B»), determination of the conditions of their appointment and fixation of their signature powers.
4. Subsequent amendment of Article 8 of the Articles of Incorporation.
5. Confirmation of the present manager.
6. Miscellaneous.

The sole shareholder then passes the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to create two classes of shares (Class «A» and Class «B») having all the same rights and obligations.

Out of the 2,374 existing shares 1,187 shares are assigned to the Class «A» and 1,187 shares are assigned to the Class «B».

As a consequence, Article 6, paragraph 1 of the Articles of Incorporation is amended and will henceforth have the following wording:

«**Art. 6. Paragraph 1.** The Company's capital is set at two hundred thirty-seven thousand and four hundred (237,400.-) euros (EUR), represented by two thousand three hundred and seventy-four (2,374) shares of a par value of one hundred (100.-) euros (EUR) each, divided in one thousand one hundred and eighty-seven (1,187) Class «A» shares and one thousand one hundred and eighty-seven (1,187) Class «B» shares, having the same rights and obligations, all fully subscribed and entirely paid up.»

Second resolution

The sole shareholder resolves to create three classes of managers (Class «A» and/or Class «B» and/or Class «A&B»). As a consequence Article 8 of the Articles of Incorporation is amended and will henceforth have the following wording:

«**Art. 8.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum by the general meeting of shareholders.

The manager(s) shall be of Class «A» and/or of Class «B» and/or of Class «A&B».

The Class «A» managers shall be proposed for election by the shareholder(s) of the Class «A» shares, and the Class «B» managers shall be proposed for election by the shareholder(s) of the Class «B» shares.

The Class «A&B» managers, if any, shall be proposed for election by the shareholder(s) of the Class «A» shares and the shareholder(s) of the Class «B» shares.

The manager(s) is/are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by:

- the sole signature of its sole manager, or by the sole signature of any Class «A&B» manager;
- the joint signature of a manager of Class «A» together with a manager of Class «B», or together with a manager of Class «A&B»;
- the joint signature of a manager of Class «B» together with a manager of Class «A», or together with a manager of Class «A&B», except for payments below the amount of five thousand euro (EUR 5,000) for which the signature of two Class «B» managers, or a manager of Class «A&B», shall be sufficient.

Notwithstanding the foregoing, if, at any time, neither Class «A» managers nor Class «A&B» managers are serving, the Company shall be bound by the sole signature of any Class «B» manager and if, at any time, neither Class «B» managers nor Class «A&B» managers are serving, the Company shall be bound by the sole signature of any Class «A» manager.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.»

Third resolution

The mandate of the present manager Mr Terry Theodore, company director, born on July 28, 1963, in Pennsylvania, United States, residing at 2000 Town Center, Suite 2450, Southfield, Michigan, United States, who shall represent the Company as Class «A&B» manager is confirmed.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt et un mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

TK ALUMINUM LTD, une société avec siège social à Clarendon House, 2, Church Street, Hamilton HM 11, Bermudes,

ici représentée par Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 20 mai 2003.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a prié le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de TK ALU-MINUM U.S., S.à r.l., R.C. Luxembourg B 88 955, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant un acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 29 août 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1541 du 25 octobre 2002.

Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant un acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 30 octobre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1751 du 9 décembre 2002.

II. Le capital social de la Société est fixé à deux cent trente-sept mille quatre cents (237.400,-) euros (EUR), représenté par deux mille trois cent soixante-quatorze (2.374) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

III. L'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Création de deux catégories de parts sociales (catégorie «A» et catégorie «B»).
2. Modification subséquente de l'article 6, alinéa 1^{er} des statuts.
3. Création de trois catégories de gérants (Catégorie «A» et/ou de Catégorie «B» et/ou de Catégorie «A&B»), détermination des conditions de leur nomination et fixation de leurs pouvoirs de signature.
4. Modification subséquente de l'article 8 des statuts.
5. Confirmation du gérant actuel.
6. Divers.

L'associée unique de la Société prend alors les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de créer deux catégories de parts sociales (catégorie «A» et catégorie «B») ayant toutes les mêmes droits et obligations.

Des 2.374 parts sociales existantes 1.187 parts sociales sont affectées à la catégorie «A» et 1.187 parts sociales sont affectées à la catégorie «B».

En conséquence, l'article 6, alinéa 1^{er} des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6. Alinéa 1^{er}.** Le capital social de la Société est fixé à deux cent trente-sept mille quatre cents (237.400,-) euros (EUR), représenté par deux mille trois cent soixante-quatorze (2.374) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune, divisées en mille cent quatre-vingt-sept (1.187) parts sociales de catégorie «A» et mille cent quatre-vingt-sept (1.187) parts sociales de catégorie «B», ayant les mêmes droits et obligations, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.»

Deuxième résolution

L'associée unique décide de créer trois catégories de gérants (Catégorie «A» et/ou de Catégorie «B» et/ou de Catégorie «A&B»).

En conséquence, l'article 8 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 8.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum par décision de l'assemblée générale des associés.

Les gérants seront de Catégorie «A» et/ou de Catégorie «B» et/ou de Catégorie «A&B».

Les gérants de Catégorie «A» seront proposés au vote par l'(es) associé(s) détenant les parts de Catégorie «A», et les gérants de Catégorie «B» seront proposés au vote par l'(es) associé(s) détenant les parts de Catégorie «B».

Les gérants de Catégorie «A&B», s'il en existe, seront proposés au vote par l'(es) associé(s) de la Catégorie «A» et l'(es) associé(s) de la Catégorie «B».

Le(s) gérant(s) est/sont élu(s) à la majorité simple des votes des parts sociales présentes ou représentées.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article 12 aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant unique et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par:

- la seule signature du gérant unique, ou par la seule signature d'un quelconque gérant de Catégorie «A&B»;
- la signature conjointe d'un gérant de Catégorie «A» et d'un gérant de Catégorie «B», ou d'un gérant de Catégorie «A&B»;
- la signature conjointe d'un gérant de Catégorie «B» et d'un gérant de Catégorie «A», ou d'un gérant de Catégorie «A&B», sauf pour les paiements inférieurs au montant de cinq mille euros (EUR 5.000) pour lesquels la signature de deux gérants de Catégorie «B» ou d'un gérant de Catégorie «A&B» sera suffisante.

Nonobstant ce qui précède, si, à n'importe quel moment, il n'y aurait ni de gérants de Catégorie «A» ni de gérants de Catégorie «A&B» en fonction, la Société sera engagée par la signature individuelle d'un quelconque gérant de Catégorie «B» et, si, à n'importe quel moment, il n'y aurait ni de gérants de Catégorie «B» ni de gérants de Catégorie «A&B» en fonction, la Société sera engagée par la signature individuelle d'un quelconque gérant de Catégorie «A».

Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.»

Troisième résolution

Le mandat du gérant actuel Monsieur Terry Theodore, administrateur de sociétés, né le 28 juillet 1963 en Pennsylvanie, Etats-Unis, demeurant à 2000 Town Center, Suite 2450, Southfield, Michigan, Etats-Unis, qui représentera la Société comme gérant de Catégorie «A&B» est confirmé.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Jacquet, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, vol. 17CS, fol. 89, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

M. Weinandy.

Signée par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(028100.3/230/187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

TK ALUMINUM U.S., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 88.955.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 614 du 21 mai 2003 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le notaire

A. Schwachtgen

R. Thill

(028104.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

ANTALAN GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 77.123.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
tenue au siège social en date du 9 mai 2003*

Les comptes clôturés au 30 juin 2002 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 30 juin 2002.

L'activité de la société est continuée malgré la perte dépassant les trois quarts du capital social.

Les mandats de Marc Muller, Yvette Hamilius et Pascale Loewen, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 30 juin 2008.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 30 juin 2008 se compose comme suit:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement à 3a, rue G. Kroll; L-1882 Luxembourg,

- Yvette Hamilius, avocat, demeurant professionnellement à 78, Grand'Rue; L-1660 Luxembourg

- Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement à 3a, rue G. Kroll; L-1882 Luxembourg

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 30 juin 2008 est:

- Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à 63-65, rue de Merl; L-2146 Luxembourg

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

ANTALAN GROUP HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00062. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027954.3/717/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

WINLUX S.A., WINTERS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen, 18, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 33.140.

Il résulte de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 23 mai 2003, que:

- Madame Annik Closset, né le 29 août 1964, demeurant à B-4557 Marchin, chemin des Gueuses 34, et Monsieur André Hody, né le 23 juillet 1931, demeurant à B-4000 Liège, boulevard Frère Orban 27/101, ont démissionné de leur mandat d'administrateur de la société.

- Monsieur Yannick Lamidiaux, né le 8 août 1966, demeurant à F-02100 Rouvroy, rue G. Laguilliez 16, et Monsieur François Plichon, né le 1^{er} février 1968, demeurant à F-02120 Bernot, rue Hauteville 10, ont été désignés administrateurs de la société pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2008.

- Monsieur Daniel Winters, né le 13 juillet 1955 à Huy en Belgique, demeurant à B-4457 Tinlot, rue Arbre de la Liberté 80, est confirmé administrateur de la société pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2005, son pouvoir de délégation à la gestion journalière des affaires lui ayant été retiré.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 30 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06812. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027923.3/1026/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

SODIPHAR, Société à responsabilité limitée.

Capital social: 24.790,- EUR.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 55.822.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01423, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Signature.

(027929.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

SACCK'S S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5690 Ellange, 5, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 80.748.

Procès-Verbal du conseil d'administration sous seing privé

L'an deux mille trois, le trente mai

Ont comparu:

- Monsieur Jean-Claude Sacchi, demeurant à L-5690 Ellange 5 rue de l'Eglise
- Madame Anita Sacchi, demeurant à L-5690 Ellange 5 rue de l'Eglise
- Monsieur Guislain Bihl, demeurant à F-54220 Maxéville, 28 rue de la République

Nommés administrateurs en vertu de l'article 6 des statuts de constitution de la société SACCK'S S.A., constituée en vertu d'un acte reçu par Maître Norbert Muller, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 16 février 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 811 du 26 septembre 2001.

Ordre du jour:

Engagement de la société par la signature unique de l'Administrateur-délégué

Unique résolution

Le conseil d'administration décide à l'unanimité des voix que Monsieur Jean-Claude Sacchi, qui a été nommé administrateur-délégué de la société SACCK'S S.A., est seul apte à engager la société, et ce par sa seule signature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée.

Dont acte, établi en 5 exemplaires, fait et passé à Ellange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé par le présent acte.

J.C. Sacchi / A. Sacchi / G. Bihl

Administrateur-Délégué / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01361. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027959.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

APROVIA MANAGEMENT GM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 88.084.

L'an deux mille trois, le vingt-cinq avril,
Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

- CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF NO. 1) LIMITED, constituée en vertu des lois écossaises, ayant son siège social à 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, UK, agissant comme general partner de CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF NO.1) LIMITED PARTNERSHIP, constituée en vertu des lois anglaises et ayant son siège social à Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), agissant comme general partner de THE THIRD CINVEN FUND (N°.1) LIMITED PARTNERSHIP, THE THIRD CINVEN FUND (N°.4) LIMITED PARTNERSHIP constituées en vertu des lois anglaises, ayant leur siège social à Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (RU);

- CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No. 3) LIMITED, constituée en vertu des lois écossaises, ayant son siège social à 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, UK, agissant comme general partner de CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No. 3) LIMITED PARTNERSHIP, constituée en vertu des lois anglaises et ayant son siège social à Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), agissant comme general partner de THE THIRD CINVEN FUND US (NO. 2) LIMITED PARTNERSHIP, constituée en vertu des lois anglaises, ayant son siège social à Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (RU);

- CARLYLE LUXEMBOURG PARTICIPATIONS 3, S.à r.l., ayant son siège social 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Monsieur Jacques Guy, demeurant 41 rue de Marnes, 92410 Ville d'Avray, France.

tous représentés par Monsieur Alexandre Gobert, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé. Les procurations signées ne varient par le comparant et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants sont les associés de la société à responsabilité limitée APROVIA MANAGEMENT GM, S.à r.l., ayant son siège social à Munsbach, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.084, constituée sous la dénomination de APROVIA MANAGEMENT SCA suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 25 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 13 septembre 2002, numéro 1333. Les statuts ont été modifiés par actes du notaire soussigné en date du 28 octobre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 17 décembre 2002, numéro 1787 et en date du 25 avril 2003, en cours de publication au Mémorial C.

Les comparants, représentant l'intégralité du capital social, l'assemblée générale des associés est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,- €) jusqu'à sept cent cinquante huit mille deux cents euros (EUR 758.200,- €) par l'émission de vingt-neuf mille quatre vingt huit (29.088) parts sociales de catégorie A;

2. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art 6.** Le capital social est fixé à la somme de sept cent cinquante huit mille deux cents euros (EUR 758.200,- €), représentée par trente mille trois cent vingt trois (30.323) parts sociales de catégorie A, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,- €) chacune et cinq (5) parts sociales de catégorie B d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,- €) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»;

3. Modification de l'article 12 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés. Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés statuant à la majorité des trois quarts des associés, en outre, cette majorité doit être atteinte séparément au sein de chaque catégorie de parts sociales dont le vote à cette fin est compté séparément. L'associé unique ou les associés fixent la durée de son (leur) mandat. Il(s) est (sont) librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés statuant à la majorité des trois quarts des associés, en outre, cette majorité doit être atteinte séparément au sein de chaque catégorie de parts sociales dont le vote à cette fin est compté séparément. La Société est engagée en toutes circonstances, par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.»;

4. Acceptation des démissions de M. Hugh Langmuir et M. Nicolas Paulmier comme gérants de la Société;

5. Nomination de APROVIA HOLDING, S.à r.l. comme nouveau gérant de la Société.

L'assemblée générale des associés, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,- €) jusqu'à sept cent cinquante huit mille deux cents euros (EUR 758.200,- €) par l'émission de vingt

neuf mille quatre vingt huit (29.088) parts sociales de catégorie A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,- €) chacune.

Les parts sociales nouvelles de catégorie A sont souscrites comme suit:

- Jacques Guy, demeurant 41, rue de Marnes, 92410 Ville d'Avray, France: 2.778 parts sociales;
- Anne-Marie Guy, demeurant 41, rue de Marnes, 92410 Ville d'Avray, France: 2.028 parts sociales;
- Isabelle Guy-Dormoy, demeurant 11, rue des Quatre Vents, 92380 Garches, France: 400 parts sociales;
- Christophe Guy, demeurant 41, rue de Marnes, 92410 Ville d'Avray, France: 400 parts sociales;
- Philippe Demazel, demeurant 13, Chemin de la Croix de Fer, 78100 Saint Germain en Laye, France: 4.000 parts sociales;
- Isabelle Demazel, demeurant 13, Chemin de la Croix de Fer, 78100 Saint Germain en Laye, France: 1.222 parts sociales;
- Benedikt Bjarnason, demeurant 40, route de l'Empereur, 92500 Rueil Malmaison, France: 3.198 parts sociales;
- Bertrand Fabre, demeurant 7, rue Léon Delhomme, 75015 Paris, France: 1.822 parts sociales;
- Olivier de la Chaise, demeurant 11, bis rue des Pommerets, 92310 Sèvres, France: 1.417 parts sociales;
- Gilbert Lemaire, demeurant 54, avenue de Tournan, 77330 Lesigny, France: 1.012 parts sociales;
- Nicolas Gangloff, demeurant 19, rue de Montera, 75012 Paris, France: 1.012 parts sociales;
- Frédéric Lenne, demeurant 23, rue Vincent Morris, 92240 Malakoff, France: 1.012 parts sociales;
- Médéric Petit, demeurant 5, rue Boutard, 92200 Neuilly sur Seine, France: 1.012 parts sociales;
- Jean Dumonteil, demeurant 66, avenue de Breteuil, 75007 Paris, France: 891 parts sociales;
- Véronique Billaud, demeurant 1, Villa Ornano, 75018 Paris, France: 810 parts sociales;
- Vincent Laffont Rapnouil demeurant 188, rue d'Aulnay, 92350 Le Plessis Robibson, France: 810 parts sociales;
- Nathalie Auburtin, demeurant 11, Hameau des Engoulevants, 78170 La Celle Saint Cloud, France: 607 parts sociales;
- Bernard Angaud, demeurant 8, rue du Grand Prieuré, 75011 Paris, France: 607 parts sociales;
- Philippe Rosolen, demeurant 19, rue Baudoin, 77590 Bois le Roi, France: 405 parts sociales;
- Gaëlle Paris, demeurant 15, rue de la Planche, 75007 Paris, France: 405 parts sociales;
- Didier Thomasset, demeurant 5, bis rue Eugène Manuel, 75016 Paris, France: 405 parts sociales;
- Bruno Bonsch, demeurant 14, rue Ampère, 75017 Paris, France: 405 parts sociales;
- Jean-Claude Marc, demeurant 6, avenue Charles de Gaulle, 95740 Frepillon, France: 405 parts sociales;
- Isabelle Sitbon, demeurant 157, rue Manin, 75019 Paris, France: 405 parts sociales;
- Anne Damesin, demeurant 6, Impasse Sainte Léonie, 75014 Paris, France: 405 parts sociales;
- Frédérique Germain, demeurant 97, rue Damremont, 75018 Paris, France: 405 parts sociales;
- Julien Kouchner demeurant 70, rue Claude Bernard, 75005 Paris: 405 parts sociales;
- Florence Wetzels, demeurant 93, rue de Rennes, 75006 Paris: 405 parts sociales.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite sont intervenus les souscripteurs prédésignés, représentés par Monsieur Alexandre Gobert, prénommé, en vertu des procurations sous seing privé, qui resteront annexées au présent acte;

lesquels ont déclaré souscrire aux vingt neuf mille quatre vingt huit (29.088) parts sociales nouvelles, chacun le nombre pour lequel il a été admis, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de sept cent vingt-sept mille deux cents euros (EUR 727.200,- €), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 6 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art 6.** Le capital social est fixé à la somme de sept cent cinquante huit mille deux cents euros (EUR 758.200,- €), représentée par trente mille trois cent vingt trois (30.323) parts sociales de catégorie A, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,- €) chacune et cinq (5) parts sociales de catégorie B d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,- €) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 12 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés. Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés statuant à la majorité des trois quarts des associés, en outre, cette majorité doit être atteinte séparément au sein de chaque catégorie de parts sociales dont le vote à cette fin est compté séparément. L'associé unique ou les associés fixent la durée de son (leur) mandat. Il(s) est (sont) librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés statuant à la majorité des trois quarts des associés, en outre, cette majorité doit être atteinte séparément au sein de chaque catégorie de parts sociales dont le vote à cette fin est compté séparément. La Société est engagée en toutes circonstances, par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.»;

Quatrième résolution

L'assemblée générale accepte les démissions de M. Hugh Langmuir et de M. Nicolas Paulmier comme gérants de la Société et déclare n'avoir aucune réclamation contre M. Langmuir ou M. Paulmier et, dans l'hypothèse où une telle ré-

clamation existerait ou existe, abandonne irrévocablement et sans condition cette réclamation et donne décharge pleine et entière à M. Hugh Langmuir et M. Nicolas Paulmier.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de nommer APROVIA HOLDING, S.à r.l., ayant son siège social au 5, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, comme nouveau gérant de la Société.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de neuf mille six cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Gobert, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2003, vol. 17CS, fol. 53, case 4. – Reçu 7272 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2003.

J. Elvinger.

(028112.3/211/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

APROVIA MANAGEMENT GM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 88.084.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(028116.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

CALLAHAN InvestCo GERMANY 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 6.562.000,-

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R. C. Luxembourg B 74.512.

Extrait des résolutions des associés en date du 2 octobre 2002

Les associés de la Société ont décidé de nommer Monsieur Daniel P. Wright, résidant au 11 Stanton Road Barnes, London SW13 0EY, en tant que gérant de la Société à partir du 2 octobre 2002.

Suite à cette nomination, sont gérants de la Société:

Monsieur Edmond Nicolay,

Monsieur Marc Cusick, et

Monsieur Daniel P. Wright.

Pour extrait et publication

CALLAHAN InvestCo GERMANY 1, S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01432. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027992.3/253/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

ISA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 85.582.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, réf. LSO-AE05492, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

Signature.

(028079.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

CALLAHAN InvestCo GERMANY 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 6.104.875,- EUR.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 83.132.

Extrait des résolutions des associés en date du 2 octobre 2002

Les associés de la Société ont décidé de nommer Monsieur Wesley Dickson en tant que gérant de la Société avec effet au 2 octobre 2002 et de nommer Monsieur Daniel P. Wright, résidant au 11 Stanton Road Barnes, London SW13 0EY, en tant que gérant de la Société à partir du 2 octobre 2002.

Suite à cette résolution, sont gérants de la Société:

Monsieur Edmond Nicolay,

Monsieur Marc Cusick, et

Monsieur Daniel P. Wright.

Pour extrait et publication

CALLAHAN InvestCo GERMANY 2, S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01427. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027993.3/253/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

CENTOWER INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 17.500,-.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 33, rue Henri VII.

R. C. Luxembourg B 85.280.

Acte Constitutif publié à la page 28670 du Mémorial C n° 598 du 17 avril 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00362, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

J. Dercksen

Gérant

(028032.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

BROWN RIVER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital Social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 33, rue Henri VII.

R. C. Luxembourg B 87.736.

Acte Constitutif publié à la page 59155 du Mémorial C n° 1233 du 22 août 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00363, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

J. Dercksen

Gérant

(028034.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

MC FUND ADVISORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 68.827.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06453, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour MC FUND ADVISORY S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(028036.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

MC PREMIUM, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 68.826.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06454, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour MC PREMIUM

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(028040.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

SAISICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 69.660.

Change of investment manager of the sub-fund SAISICAV - Formulasai Europa

The Shareholders are hereby notified that, following an internal reorganisation within SOCIETE GENERALE ASSET MANAGEMENT S.A., the Board of Directors has decided to transfer as of April 30th, 2003, the investment management of the Company from SOCIETE GENERALE ASSET MANAGEMENT S.A. (SGAM) to SOCIETE GENERALE ASSET MANAGEMENT ALTERNATIVE INVESTMENTS (SGAM AI), Courbevoie.

An updated Prospectus will be available at the registered office of the Company and at the counter of the Custodian Bank (SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A./11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg).

For SAISICAV

The Board of Directors

(03401/045/15)

NORTH ATLANTIC PATENT & INVESTMENT HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 28.416.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 juillet 2003 à 12.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

(03409/000/14)

Le Conseil d'Administration.

CIMBEL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 35.187.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 7 juillet 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2003, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2003.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

I (03403/1023/16)

Le Conseil d'Administration.

ARAMIS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 79.120.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *10 juillet 2003* à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03208/534/15)

Le Conseil d'Administration.

LABORATOIRES PHARMEDICAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 8.201.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held at the address of the registered office, on *July 11, 2003* at 17.00 o'clock, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2003.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Elections.
5. Miscellaneous.

I (03217/534/16)

The board of directors.

TREFLE A 4 F, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 66.173.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le *10 juillet 2003* à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

I (03347/833/17)

Le Conseil d'Administration.

SUBTITLING INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 34.381.

Notice is hereby given that an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of shareholders of SUBTITLING INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A. (the Company) will be held at 7, avenue Pescatore, Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg on *July 8, 2003* at 9 a.m. to consider and vote on the following resolutions:

Agenda:

1. To relieve and (accept the dismissal of) dismiss the board of Directors for the period from June 28th, 2002 until the date of this EGM.

2. To relieve and accept (accept the dismissal of) dismiss the Managing Director for the period from June 28th, 2002 until the date of the EGM.
3. To appoint new directors of the board until the next annual general meeting.
4. To appoint the person in charge of the financial accounts for the years ending December 31st, 1999, December 31st, 2000 and December 31st, 2001.
5. To relieve and (accept the dismissal of) dismiss the auditor for the period from June 28th, 2002 until the date of the EGM.
6. To appoint the new auditor until the next annual general meeting.
7. To transfer the registered office of the Company.
8. To dissolve the «Management Agreement» from January 1st, 1995 between ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. and the Company.
9. To appoint the person in charge of the registration of the notice after the Ordinary General Meeting of shareholders.
10. Miscellaneous.

Participation in the extraordinary general meeting of shareholders is reserved for shareholders who file their intention to attend the annual general meeting by mail and/or return a duly completed proxy form to the following address: SUBTITLING INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., c/o Modern Treuhand / BANQUE INVIVIK S.A., 11, boulevard Royal, L-1025 Luxembourg, tél: +352 27 751 350, Fax: +352 27 751 311 no later than July 4, 2003, 5 p.m.

June 13, 2003.

I (03396/000/33)

The Board of Directors.

TRINITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 64.849.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 juillet 2003 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2000, 2001 et 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03378/696/15)

Le Conseil d'Administration.

HALETTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 64.915.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 juillet 2003 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2001 et 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03379/696/15)

Le Conseil d'Administration.

TSCHINGEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.236.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de notre société qui se tiendra de façon extraordinaire au siège social en date du 11 juillet 2003 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.

2. Approbation du bilan, du compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Elections Statutaires.
5. Divers.

L'Assemblée Générale délibérera valablement quel que soit le quorum représenté. Les résolutions devront réunir la moitié au moins des voix des Actionnaires présents ou représentés.

Pour être admis à l'Assemblée Générale Ordinaire les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets de la BANQUE POPULAIRE DU LUXEMBOURG S.A., 47, boulevard Royal, Luxembourg.

I (03399/755/21)

Le Conseil d'Administration.

KOLIRI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 65.237.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 juillet 2003 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03380/696/15)

Le Conseil d'Administration.

GIRASOL PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 35.194.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 7 juillet 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2003, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2003.
4. Divers.

I (03402/1023/15)

Le Conseil d'Administration.

BENTEX TRADING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 23.657.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 8 juillet 2003 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2003, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2003.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03405/1023/16)

Le Conseil d'Administration.

WOOD OPTIC DIFFUSION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9809 Hosingen, 11A, Op der Hei.
R. C. Diekirch B 3.318.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
qui se tiendra au siège social, le 4 juillet 2003 à 18.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Renouvellement des mandats des administrateurs;
- Autorisation au Conseil d'administration de nommer un ou plusieurs administrateurs-délégués;
- Modification de l'article 13 des statuts (pouvoirs de signature);
- Conversion du capital en Euro et augmentation du capital;
- Divers.

I (03424/667/15)

Le Conseil d'Administration.

RAINBOW STRATEGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 82.416.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le 11 juillet 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2002;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (03437/817/17)

Le Conseil d'Administration.

OPACCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 38.162.

The shareholders are asked to attend the
ANNUAL GENERAL MEETING
which will take place on July 8, 2003 at 10.30 a.m. in the head office of the company, with the following agenda:

Agenda:

1. Presentation and approval of the report of the Statutory Auditor for the accounting year ending on December 31, 2002
2. Presentation and approval of the annual accounts for the accounting year ending on December 31, 2002
3. Allocation of result
4. Discharge to the Board of Directors and Statutory Auditor for the accounting year ended December 31, 2002
5. Statutory elections
6. Miscellaneous

I (03442/000/17)

LEBANON HOLDINGS, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 56.687.

The quorum required by law not having been reached at the first Annual General Meeting of shareholders held on 24 April 2003, notice is hereby given that a

SECOND ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders will be held at the registered office of the Company on 21 July 2003 at 10.30 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Approval of the management report of the Board of Directors and of the report of the Auditor.

2. Approval of the annual accounts as at 31 December 2002 and allocation of the results.
3. Discharge to the Directors for the financial year ended 31 December 2002.
4. Re-election of Directors for the new financial year.
5. Appointment of ERNST & YOUNG as Authorised Independent Auditor until remote.
6. Proposed reconstruction of the Fund.
7. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda of the Annual Meeting and that the decisions will be taken at the simple majority of the shares present or represented at the Meeting, except for the item 5 which requires 50 % of all shareholders voting and a 2/3 majority.

Every bearer shareholder who wants to be present or to be represented at the Annual General Meeting has to deposit its shares for July 15, 2003 the latest at the domicile of the Fund or at the KREDIETBANK S.A. Luxembourgaise, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

I (03436/755/25)

By order of the Board of Directors.

VALEXPERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 79.318.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 11 juillet 2003 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2002;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

I (03438/817/18)

Le Conseil d'Administration.

FASHION INVESTMENT GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 86.263.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 11 juillet 2003 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2002;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (03439/817/17)

Le Conseil d'Administration.

OCEANIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 73.372.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 11 juillet 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2002;

4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

I (03440/817/18)

Le Conseil d'Administration.

CHINTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 78.846.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 11 juillet 2003 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2002;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

I (03441/817/18)

Le Conseil d'Administration.

FINANCIERE TITANIA S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 42.229.

The shareholders are asked to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will take place on July 8, 2003 at 10.00 a.m. at the registered office of the company, with the following agenda:

Agenda:

1. Presentation and approval of the report of the Statutory Auditor for the accounting year ending on December 31, 2002
2. Presentation and approval of the annual accounts for the accounting year ending on December 31, 2002
3. Allocation of result
4. Discharge to the Board of Directors and Statutory Auditor for the accounting year ended December 31, 2002
5. Statutory elections
6. Miscellaneous

I (03443/000/17)

TARO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 41.933.

The shareholders are asked to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will take place on July 8, 2003 at 11.00 a.m. at the registered office of the company, with the following agenda:

Agenda:

1. Presentation and approval of the report of the Statutory Auditor for the accounting year ending on December 31, 2002
2. Presentation and approval of the annual accounts for the accounting year ending on December 31, 2002
3. Allocation of result
4. Discharge to the Board of Directors and Statutory Auditor for the accounting year ended December 31, 2002
5. Statutory elections
6. Miscellaneous

I (03444/000/17) .

NOVOPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 73.465.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

des Actionnaires qui aura lieu le 7 juillet 2003 à 16.00 heures au siège social de la Société, 55-57, rue de Merl à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire sur les Comptes annuels de l'exercice se terminant au 20 décembre 2002.
2. Approbation des Comptes annuels (Bilan et Comptes de Pertes & Profits) pour l'exercice se terminant au 20 décembre 2002.
3. Approbations des Comptes consolidés au 20 décembre 2002.
4. Décharge aux Administrateurs, au Commissaire pour l'exercice écoulé.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Pour le Conseil d'Administration

N. Theisen

Administrateur-Délégué

I (03445/000/22)

NOVOPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 73.465.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

des Actionnaires qui aura lieu le 22 juillet 2003 à 9.00 heures en l'étude de Maître Blanche Moutrier, Notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, 19, rue de l'Eau avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 17 des statuts pour qu'il ait la teneur suivante:
«L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le 20 juin à 16.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.
Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le jour ouvrable précédant le 20 juin.»

Pour le Conseil d'Administration

N. Theisen

Administrateur-délégué

I (03446/000/18)

ARATOC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 32.137.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 21 juillet 2003 à 9.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du Commissaire aux Comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires;
- Décision à prendre quant à la poursuite des activités de la société;
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03447/755/19)

Le Conseil d'Administration.

PHIPE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 42.238.

The shareholders are asked to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will take place on *July 8, 2003* at 11.30 a.m. at the registered office of the company, with the following agenda:

Agenda:

1. Presentation and approval of the report of the Statutory Auditor for the accounting year ending on December 31, 2002
2. Presentation and approval of the annual accounts for the accounting year ending on December 31, 2002
3. Allocation of result
4. Discharge to the Board of Directors and Statutory Auditor for the accounting year ended December 31, 2002
5. Statutory elections
6. Miscellaneous

I (03464/000/17)

LACTINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 50.997.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi *15 juillet 2003* à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du Commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03465/755/17)

Le Conseil d'Administration.

SERVNET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6480 Echternach, 42, Val des Roses.
R. C. Diekirch B 4.460.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de notre société qui se tiendra extraordinairement à L-6947 Niederanven, Zone Industrielle Bombicht, en date du *15 juillet 2003* à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000, au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000, au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002;
3. Décharge aux Administrateurs et Commissaires aux Comptes actuels;
4. Révocation de Monsieur Dieter Lobers et de Monsieur Reiner Hesse de leurs mandats d'administrateurs;
5. Elections statutaires;
6. Question de la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée;
7. Question de l'action mandati prévue à l'article 59 alinéa 1 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée à l'encontre des anciens administrateurs;
8. Question de la résiliation des contrats de fourniture d'essence;
9. Divers.

Le Conseil d'Administration

Signature

I (03431/1161/25)

L.M.B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 68.420.

La Gérance a l'honneur de convoquer Messieurs les associés par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 7 juillet 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du rapport du Gérant.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 28 février 2003, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner à la Gérance pour l'exercice de leur mandat au 28 février 2003.
4. Divers.

I (03466/1023/14)

La Gérance.

MERRILL LYNCH OFFSHORE STERLING TRUST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 24.990.

An EXTRAORDINARY MEETING

of Shareholders of the Overseas Fund will be held at the registered office of the Company at 10.30 a.m. on Wednesday 23 July 2003, for the purpose of considering and voting upon the following resolutions:

«1. To merge the Overseas Fund with the Global Fund by contribution of all assets and liabilities of the Overseas Fund to the Global Fund and to issue to Shareholders of the Overseas Fund a number of Shares of the Global Fund resulting from the exchange ratio based on the net asset value per Share of the Overseas Fund compared to the net asset value per Share of the Global Fund on the Effective Date.

2. That the effective date of the merger is midnight on 26 September 2003 and that the Overseas Fund be closed as from such date.»

The resolution shall be passed by a majority of two-thirds of the Shares present or represented and the minimum quorum of presence shall be no less than one-half of the shares in issue.

An EXTRAORDINARY MEETING

of Shareholders of the Japan Fund will be held at the registered office of the Company at 11.00 a.m. on Wednesday 23 July 2003, for the purpose of considering and voting upon the following resolution:

«To close the Japan Fund at midnight on 26 September 2003.»

The resolution shall be passed by a majority of two-thirds of the Shares present or represented and the minimum quorum of presence shall be no less than one-half of the shares in issue.

An EXTRAORDINARY MEETING

of Shareholders of the Pacific Fund will be held at the registered office of the Company at 11.30 a.m. on Wednesday 23 July 2003, for the purpose of considering and voting upon the following resolution:

«To close the Pacific Fund at midnight on 26 September 2003.»

The resolution shall be passed by a majority of two-thirds of the Shares present or represented and the minimum quorum of presence shall be no less than one-half of the shares in issue.

Voting Arrangements:

Holders of Bearer Shares must deposit their shares with the Company's Paying Agent listed below no later than 17 July 2003 or with any bank or financial institution acceptable to the Company, and the relevant Deposit Receipts (which may be obtained from the Transfer Agent at 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg or the Investor Service Centre at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg) must be forwarded to the Transfer Agent of the Investor Service Centre of the Company to arrive no later than 21 July 2003. The shares so deposited will remain blocked until the day after the Meetings or any adjournment thereof. Holders of Registered Shares may be present in person or represented by a duly appointed proxy. Shareholders who cannot attend the Meetings in person are invited to send a completed and signed proxy form to the registered office of the Company to arrive not later than 21 July 2003.

Proxy forms will be sent to registered Shareholders and can also be obtained from the registered office.

Holders of Bearer Shares of the Overseas Fund shall from 29 September 2003 receive Bearer Shares corresponding to their new holding in the Global Fund, upon delivery to the Company's Paying Agent listed below of their bearer share certificates of the Overseas Fund with all unmatured coupons attached thereto. As from midnight on 26 September 2003, certificates of the Overseas Fund that are not exchanged will no longer be of good delivery at the Luxembourg Stock Exchange.

Shareholders should also note that (a) MERRILL LYNCH INVESTMENT MANAGERS LIMITED will be replacing MERRILL LYNCH INVESTMENT SERVICES LIMITED as UK Distributor, and (b) Mr R.A.R. Evans and Mrs A.L.Y.P. Wong have resigned as Directors of the Manager.

Copies of a new Prospectus of the Company will be available from the Investor Service Centre from midnight on 26 September 2003. Copies of the letter dated 20 June 2003 to registered shareholders of the Company are available from the registered office of the Company and from the paying agents.

Paying Agent:
JP MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.
5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg

20 June 2003.

I (03322/755/54)

The Board of Directors.

CLARA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 52.501.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, en date du vendredi 4 juillet 2003 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2002.
2. Examen et approbation du bilan et du compte pertes & profits au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Pour assister à cette assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres au siège social cinq jours avant l'assemblée.

II (02206/502/18)

CYBERSCOUTS BENELUX S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.

Die Damen und Herren Aktionäre werden eingeladen zur

AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

welche stattfinden wird am in der Amtsstube von Notar Henri Hellinckx in Mersch, den 4. Juli 2003 um 10.00 Uhr, nachdem bei der außerordentlichen Generalversammlung vom 30. Mai 2003 das erforderliche Anwesenheitsquorum nicht erreicht wurde.

Tagesordnung:

- Annahme des Protokolls der außerordentlichen Generalversammlung vom 30. Mai 2003;
- Beschlussfassung über die Liquidation der Gesellschaft;
- Ernennung eines Liquidators.

Da bei dieser Versammlung kein Anwesenheitsquorum mehr erforderlich ist, werden die Entscheidungen durch die einfache Mehrheit der anwesenden bzw. vertretenen Aktionäre getroffen.

II (03039/667/16)

Der Verwaltungsrat.

MANDY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11-13, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 48.272.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 1^{er} juillet 2003 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (03080/045/16)

Le Conseil d'Administration.

ORACLE PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 52.413.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 2 rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg, le 30 juin 2003 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation du résultat.
4. Ratification de la nomination de Monsieur M. Lauri en tant qu'administrateur pour un mandat qui prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire en l'an 2005.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.

II (03100/512/17)

EXCELLE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 77.044.

As the Extraordinary General Meeting of Shareholders of EXCELLE SICAV (EXCELLE) held on 30th May, 2003 could not validly deliberate for lack of quorum, you are hereby convened to assist at an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of EXCELLE to be held on 7th July, 2003 at 11.00 a.m. Luxembourg time, at the registered office of EXCELLE, to deliberate and vote on the following agenda:

Agenda:

1. To resolve on the liquidation of EXCELLE.
2. To appoint the present members of the board of directors as liquidators and determine their powers.
3. To approve an amalgamation agreement with the NEW STAR GLOBAL FUND (NSGF) whereby the assets of the GLOBAL BOND will be contributed in kind to the sub-fund GLOBAL BOND PORTFOLIO of NSGF and the assets of the GLOBAL EQUITY will be contributed in kind to the sub-fund INTERNATIONAL PORTFOLIO of NSGF.
4. To instruct the board of liquidators to make the contributions as provided in the amalgamation agreement.

No quorum is required for the holding of the meeting. The passing of the resolution n°1 requires the consent of shareholders holding 2/3 of the shares represented at the meeting. The resolutions n°2, n°3 and n°4 will be adopted at the simple majority of the votes.

II (03152/755/22)

The Board of Directors.

ERI BANCAIRE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 30.912.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

tenue extraordinairement des actionnaires de notre société qui se tiendra au siège social en date du 30 juin 2003 à 9.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les opérations et la situation de la société au 31 décembre 2002;
2. Lecture du rapport de révision;
3. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002, tels qu'établis par le Conseil d'Administration;
4. Lecture de la proposition d'affectation des résultats;
5. Décision sur la proposition d'affectation des résultats;
6. Décharge à donner aux administrateurs;
7. Elections statutaires;
8. Renouvellement du mandat du réviseur d'entreprise;
9. Divers.

II (03279/1161/21)

Le Conseil d'Administration.

31531

SADYD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 31.878.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *1^{er} juillet 2003* à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (03195/045/16)

Le Conseil d'Administration.

LUMEDIA EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 78.209.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendrar au siège social le *30 juin 2003* à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

II (03196/664/14)

Le Conseil d'Administration.

AMBERLUX, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 40.492.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *1^{er} juillet 2003* à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03211/534/15)

Le Conseil d'Administration.

EBERNO, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 43.283.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le *2 juillet 2003* à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,

5. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales,
6. Divers.

II (03233/833/18)

Le Conseil d'Administration.

FICINO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 68.395.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *1^{er} juillet 2003* à 10.30 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

II (03214/534/16)

Le Conseil d'Administration.

SEDAC-THERAPEUTICS EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 89.517.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *30 juin 2003* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2002;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. ratification de la radiation d'un administrateur;
6. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
7. divers.

II (03307/817/18)

Le Conseil d'Administration.

AQUA-REND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 26.567.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi *2 juillet 2003* à 12.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration.
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises.
3. Examen et approbation des comptes annuels au 31 mars 2003.
4. Décharge à donner aux Administrateurs.
5. Affectation du résultat.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, devront réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions au siège social de la Société cinq jours francs avant la date fixée pour l'Assemblée.

II (03324/584/21)

Le Conseil d'Administration.

VELAFI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 62.341.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *1^{er} juillet 2003* à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03223/534/15)

Le Conseil d'Administration.

PERFORMA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2019 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 33.407.

The shareholders of PERFORMA FUND SICAV, sub-funds:

Performa Fund HNW Performa European Equities
Performa Fund HNW Performa US Equities
Performa Fund HNW Performa Asian Equities
Performa Fund HNW Performa International Fixed Income (EURO)
Performa Fund HNW Performa USD International Fixed Income
Performa Fund HNW US Real Estate Securities
are invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held at the Company's registered office at 26, avenue de la Liberté, L-2019 Luxembourg at 11.00 a.m., on *30th June 2003*, with the following agenda:

Agenda:

1. To ratify the cooptation of directors of the company in replacement of outgoing directors;
2. To hear and accept the Director's and the Auditor's reports;
3. To approve the annual accounts for the year ended December 31, 2002;
4. To approve the allocation of the results;
5. To grant discharge to the Directors and the Auditor for the proper performance of their duties;
6. To confirm the number of Directors and to re-elect the Directors for a new term of one year;
7. To appoint the statutory Auditor;
8. Miscellaneous.

II (03278/520/26)

The Board of Directors.

TEPIMO, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 58.726.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le *2 juillet 2003* à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Transfert du siège social,
6. Divers.

II (03236/833/18)

Le Conseil d'Administration.

SOLUPRO, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 6.671.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 2 juillet 2003 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

II (03234/833/17)

Le Conseil d'Administration.

PARTINVEST EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 36.696.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 27 juin 2003 à 11.00 heures, pour délibération sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2002.
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Divers.

II (03371/000/17)

le Conseil d'Administration.

SOCINAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 75.661.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de notre société, qui se tiendra le lundi 30 juin 2003 à 11.00 heures au siège social, et de voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels 2001 et 2002 et affectation des résultats.
2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
3. Reconduction des mandats des administrateurs.
4. Nomination du nouveau commissaire aux comptes en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration

Signature

II (03285/549/17)

COMPAGNIE FLORALE LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 42.373.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 30 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 28 février 2003.
2. Approbation des comptes annuels au 28 février 2003.
3. Affectation des résultats au 28 février 2003.
4. Vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.
7. Divers.

II (03280/817/18)

*Le Conseil d'Administration.***MEACO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 30.300.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 30 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (03313/755/17)

*Le Conseil d'Administration.***SEAFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 71.421.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 30 juin 2003 à 10.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2002;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

II (03299/817/18)

*Le Conseil d'Administration.***HUMANOIDS GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 57.278.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement en date du 30 juin 2003 à 11.00 heures dans les bureaux de la FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (03282/506/17)

Le Conseil d'Administration.

**CCN, CENTRE DE COORDINATION NATIONALE POUR L'INFORMATION, VALORISATION
ET COMPOSTAGE S.A., Société Anonyme.**

Gesellschaftssitz: L-1611 Luxembourg, 29, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 44.191.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am 27. Juni 2003 um 11.00 Uhr, in Luxembourg, 11, boulevard de la Foire, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Bericht des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebniszuweisung per 31. Dezember 2002
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
4. Neuwahlen
5. Verschiedenes.

II (03315/534/16)

Der Verwaltungsrat.

UNION SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 72.160.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF01818, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Signature.

(028425.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

UNION SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 72.160.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2003

Résolution

Les mandats des administrateurs venant à échéance, l'assemblée décide de réélire pour la période expirant à l'assemblée statuant sur l'exercice 2003

Conseil de gérance

- M. Staiti Antonio, employé privé, demeurant à Luxembourg, gérant
- M. Stoffel Gustave, employé privé, demeurant à Luxembourg, gérant
- M. Manuel Hack, expert comptable, demeurant à Mamer, gérant

pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF01815. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028428.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.